

devront être déterminées par un bureau d'étude afin que la dalle réponde aux contraintes précises auxquelles elle est destinée.

- ⚠ **A NOTER:** Modalités de mise en œuvre particulières et mise en place d'une semelle en béton : Les caractéristiques de la semelle en béton et du mur (positionnement, ferrailage, dimensions, épaisseur...) devront être déterminées par un bureau d'étude afin que ces éléments répondent aux contraintes auxquelles elles sont destinées.

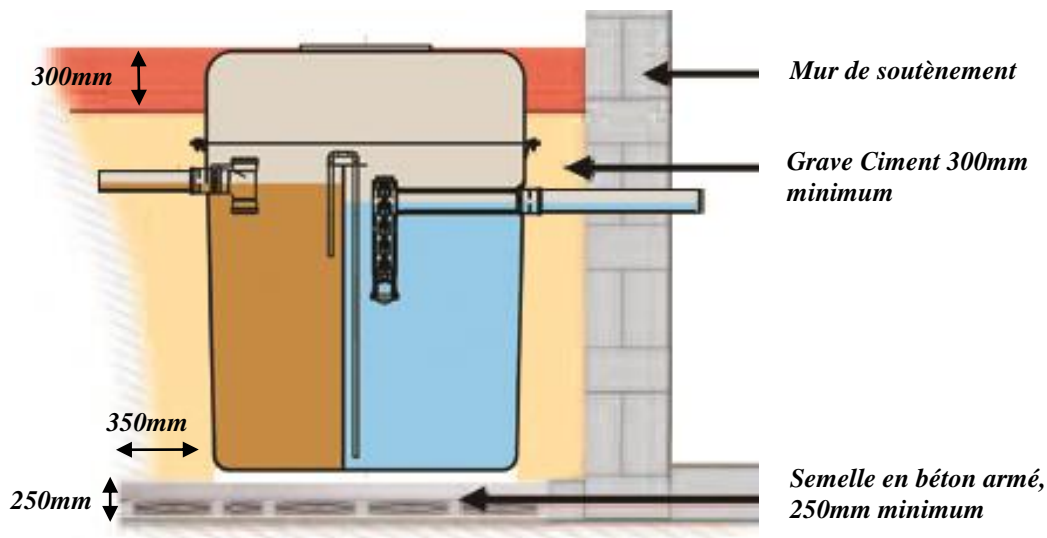


Figure #9 : Installation sur terrain à pente avec mur de soutènement (à titre indicatif)

Contraintes liées au niveau & nature du substratum rocheux

La micro station d'épuration BioKlar® sera impérativement installée à niveau, en considération du bon écoulement des eaux usées entrantes, en traitement, et sortantes, ainsi que l'eau de ruissellement de surface (à éviter absolument de laisser entrer dans la station). Un substratum rocheux nécessite peut être un brise roche, car, il faut creuser un écart minimum de 250 mm entre la cuve et les côtés de l'excavation et 200mm dans le fond, pour la pose de la couche de grave ciment (conforme à la norme EN 14 227-1 "Mélanges granulaires traités au ciment" classement T3 ou T4) et l'emboîtement de la cuve à l'intérieur, en évitant toute possibilité de vides ou pointes de forces particulières en dessous de la station.

Mise en place d'une dalle de répartition de charge

Les caractéristiques de la dalle (positionnement, ferrailage, dimensions, épaisseur...) devront être déterminées par un bureau d'étude afin que la dalle réponde aux contraintes auxquelles elle est destinée.

Contraintes liées à la perméabilité du sol

Le rejet des eaux usées du dispositif BioKlar® ULTRA BKU10eh doit être réalisé conformément à l'arrêté du 7 septembre 2009 modifié.

